

ÉDITORIAL

CE N'EST PAS PARCE QU'ILS ONT VOTÉ LES RECULS SOCIAUX QU'IL NOUS FAUT RENONCER !



Les retraités par leur manifestation du 28 septembre 2017 refusent de baisser la garde. Ils ont été nombreux à se mobiliser pour dénoncer la politique de MACRON, de la hausse de la CSG jusqu'au nouveau gel des pensions.

Les manifs successives du mois de septembre concourent à porter l'action encore plus fort jusqu'à obtenir satisfaction.

« Retrouver la compétitivité » ! « Permettre aux riches d'investir en allégeant leurs charges » disent-ils et charitablement ils se « préoccupent » des jeunes car ils sont défavorisés par rapport aux retraités qui « profitent de leurs rentes ».

Ils traitent les retraités de « nantis ». Il faudrait qu'on se sente coupables car nous serions des « profiteurs ». La vérité c'est que les jeunes vont travailler plus et gagner moins pour préserver les profits déjà bien gras des actionnaires. Ils veulent nous entraîner dans cette spirale qui verra la perte de tout notre système social assis sur la solidarité, au profit d'un système soumis aux aléas boursier et mis à la disposition des spéculateurs en général, des banques et assurances en particulier !

Patronat et riches actionnaires applaudissent MACRON, Il est le chargé de mission des riches !

- 8 millions d'entre nous vont subir l'augmentation de 1,7 % de la CSG,
- La hausse de 0,8 % des pensions est reportée à janvier 2018
- Nos pensions sont bloquées depuis 4 ans et, de fait, diminuent.
- Pire 300 000 personnes de plus de 60 ans sont en situation de mort sociale en France.

Notre retraite provient du salaire socialisé, payée par les actifs,

comme nous l'avons fait quand nous étions en activité. Ce n'est en moyenne que 55 % de notre salaire d'activité parfois moins. La moyenne des pensions versées est de 1 400 euros, Nous avons plus que mérité ce que nous touchons !

Partout nous devons porter le débat pour contrer l'infâme propagande patronale qui se propage au travers de leurs médias.

C'est essentiel pour que le débat se rééquilibre et pour la compréhension des syndiqués. Seuls ceux-ci peuvent porter les bons arguments auprès de leur entourage !

Notre CGT est organisée pour permettre que le syndiqué soit acteur et décideur

Ainsi se pose la question du nombre de nos adhérents pour débattre au plus près avec les salariés retraités.

Notre union syndicale prend des initiatives pour que chaque syndiqué actif continue son adhésion dès sa cessation d'activité au sein de la CGTAF en rejoignant l'USRAF CGT. Nous travaillons sur ce sujet avec nos camarades actifs. Avec eux nous proposons de mettre en place une formation retraite en direction des salariés actifs.

Pour mieux appréhender notre mission de défense des salariés, notre congrès a décidé de structurer notre activité à partir des sections afin que chaque syndiqué soit le cœur de notre activité.

Chaque section doit prendre des initiatives de rencontre locale avec la CGT actif, mais aussi solliciter chacun de nos syndiqués pour qu'il devienne porteur de notre voix et le relais des besoins et aspirations dans la section, mais être aussi apte à poser la question de l'adhésion à tout ancien salarié qu'il rencontre.

Bien évidemment nous n'opposons pas le travail dans l'USRAF et l'activité territoriale des UL et UD, au contraire nous sommes complémentaires chacun dans sa mission, à nous les revendications et les actions liées à notre appartenance à Air France et aux territoires de rassembler pour l'action générale.

De notre capacité à nous renforcer dans la bataille des idées, mais aussi de notre capacité d'augmentation du nombre de nos syndiqués, bien informés et motivés, dépendra la force du rassemblement pour produire des actions massives au niveau nécessaire pour obtenir satisfaction dans notre bataille pour abattre la politique toxique produite par MACRON, ses mandants et affidés.

Francis Martin,
Membre du secrétariat national
de l'USRAF CGT Air France.

Par Michel Etiévent, historien, biographe d'Ambroise Croizat



Les Français sont-ils conscients de ce qu'ils sont en train de perdre avec les attaques contre la Sécurité sociale? Ce formidable projet de société qui, selon Ambroise Croizat, devait « mettre fin à l'obsession de la misère », est aujourd'hui en passe de s'effondrer sous les coups de boutoir du gouvernement contre ce qui fait son fondement: la cotisation sociale. Dès 1946, un continuum de plans de casse n'a cessé de mettre à mal une institution devenue pierre angulaire de notre identité sociale.

Aux oppositions de la droite, du patronat, des médecins libéraux, un moment tues par le rapport de forces de l'époque, se sont ajoutés une avalanche de réformes, passant par les ordonnances de 1967 qui ont fait basculer sa gestion dans les mains du patronat, les plans Barre, Fabius, l'impôt CSG de Rocard. Viendront ensuite les mesures de Georgina Dufoix imposant des remboursements successifs, les lois Veil, Balladur allongeant la durée de cotisation, les plans Juppé puis Chirac, Raffarin attendant aux retraites, les lois Jospin de 2001 impo-

sant les normes européennes aux mutuelles. Sans oublier l'ordonnance Douste-Blazy de 2004 qui videra les conseils d'administration de leurs pouvoirs, l'instauration de la tarification à l'acte, les lois Bachelot confiant le pilotage de la protection sociale aux « préfets sanitaires » des agences régionales de santé. En imposant l'obligation de la mutualité d'entreprise, l'ANI 2013 accélérera la privatisation.

Si la destruction affichée de la cotisation sociale n'est pas récente, elle est aujourd'hui frontale. Le rêve du patronat est devenu une arme de gouvernement. Il importe de rappeler la quadruple peine qu'elle impose aux bénéficiaires. Elle est tout d'abord une amputation directe du salaire dont la cotisation est partie intégrante. C'est un « salaire socialisé », fondé sur les richesses créées dans l'entreprise. La seule création de richesses qui va directement du cotisant vers le bien-être des gens sans passer par la poche des actionnaires. Si le salaire net c'est pour le quotidien du mois, le salaire brut c'est pour la vie. La deuxième peine réside dans la destination même de cette « économie » patronale. Elle n'ira ni vers l'emploi, ni vers l'investissement, mais servira à augmenter les marges patronales et à nourrir les actionnaires. À cette atteinte aux salaires, s'ajoute la troisième peine : la hausse de la CSG qui alourdit la feuille d'impôt, fiscalise et étatisé un peu plus encore la Sécurité sociale.

Depuis 1995, la part de la fiscalisation dans le financement de la Sécu est passée de 4,9 % à 28 %, tandis que celle de la cotisation sociale tombe de 86,8 % à 67,3 %. Imagine-t-on ce que pourrait devenir une Sécurité sociale abandonnée aux mains de l'État? Une seule ordonnance, à l'image de ce qu'a vécue l'Espagne, pourrait engendrer coupes drastiques ou, pire, privatisation immédiate. La quatrième peine est encore plus lourde. Par la fin du principe de solidarité, la mort de la cotisation sociale n'est rien d'autre que celle de la Sécu. Une coquille vide livrée au privé, aux assurances santé inégalitaires et coûteuses. La fin du droit de vivre dignement.

Journées de Penne (Tarn)

19-20-21 Septembre 2017

C'est avec un temps automnal et près de vingt participants que se tinrent les désormais traditionnelles journées de Penne, organisés par la section Sud-Ouest de l'USRAF CGT AIR FRANCE. Nous en étions à la 7^e édition.

Le secrétariat de l'USRAF était présent presque au complet, Yvon n'a pu être des nôtres. Plusieurs sections de notre USRAF étaient représentées, toutes avaient été invitées.

A l'approche de nos congrès en 2018, (Congrès de l'USRAF, Congrès de l'USR31), la section avait à débattre cette année deux points importants pour la vie de la CGT : *la CGT syndicat de revendications et la CGT syndicat participant à la transformation de la société*. Comme support de discussion Jacques Passerat a utilisé le livre de l'historien Stefen Sirot : « Démocratie sociale et dialogue social ».

Le mercredi fut mis à profit pour discuter, réfléchir, et s'interpeller sur ces questions, sans oublier notre place dans le syndicalisme retraité.

– Syndicat de lutte de classe, qu'est-ce que la démocratie??

La dernière demi-journée fut consacrée à l'état, et à la vie de notre section Sud-Ouest, le vieillissement faisant partie de l'adhérent retraité, nous devons prendre en compte cette spécificité dans le fonctionnement et le renouvellement de nos instances. Notre place dans la CGT à Air France, notre place dans les manifestations dont celle du 28 septembre.

La continuité syndicale en liaison avec nos camarades actifs. Le renouvellement de nos instances.

Un des traits majeurs de ces journées, c'est qu'elles se dé-



roulent, dans la convivialité, à la satisfaction de l'ensemble de ses participants.

Nous pouvons donc remercier tout d'abord, Jacques « véritable maître d'œuvre à la cuisine, mais aussi au tableau ». Dominique à la logistique avec Guy, Gérard devenu maître apéro, et nos compagnes qui s'associèrent au contenu de nos assiettes et au bon déroulement des repas, et tous les autres qui participèrent au succès.

Enfin la soirée resto de Penne du mardi, qui associa là aussi bon nombre de participants, fut l'occasion, autour d'un bon repas commandé par Guy, de passer un bon moment ensemble. Nous vous disons, à l'année prochaine.

Jean Claude Chazottes,
Secrétaire de l'USRAF CGT



La C.S.G. 27 ans déjà : cotisation ou impôt ?

Avec ce 3^e article nous poursuivons notre « voyage » dans la galaxie de la protection sociale, en attendant la suite...

La CSG créée en 1990 par Michel Rocard, est une contribution sociale pour « diversifier » mais aussi fiscaliser (passer de la cotisation à l'impôt) les sources de financement de la Sécurité sociale.

Comme la Contribution pour le Remboursement de la Dette (CRDS 1996), la CSG est prélevée directement sur les revenus du travail et du patrimoine des particuliers

Sur quelle base est-elle calculée ?

La CSG concerne toutes les personnes domiciliées en France et rattachées à un régime de sécurité sociale. A la différence des cotisations sociales qui ne portent que sur les revenus d'activité, la CSG concerne, outre les revenus d'activité, les retraites et les revenus de remplacement (allocations chômage, indemnités journalières de maladie,...), les revenus du patrimoine et placements (revenus fonciers, rentes viagères, valeurs mobilières,...) et les sommes mises et redistribuées par les jeux.

Mais la CSG met principalement à contribution les revenus du travail (environ 70 % chaque année) et les pensions (18 % selon les années)

Taux de la CSG, affectation et rendement

Le taux varie selon le type de revenus. Par exemple il est de 7,5 % sur les revenus d'activité salariés et les accessoires du salaire comme l'intéressement ou la participation, il prend 3 valeurs pour les pensions de retraite et d'invalidité : 0 %, 3,8 % et 6,6 % ; il est de 8,3 % pour les revenus du patrimoine et des placements.

La CSG est affectée à la branche famille, au fonds de solidarité vieillesse, à la branche maladie de la sécu, à la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.

Son rendement en 2017 atteindra au moins 98,6 milliards d'euros

La CSG selon Macron

Le Président exprime sa volonté « d'augmenter » le pouvoir d'achat des salariés en activité, il choisit, de préférence à une augmentation du SMIC et du salaire brut, de supprimer

les cotisations maladie (0,75 % du salaire brut) et chômage (2,4 % du même) acquittées par les salariés. En échange il met en place une hausse de 1,7 point de la CSG pour tous, actifs et retraités « aisés » (pension mensuelle supérieure à 1 198 €)

Mais cette prétendue hausse du pouvoir d'achat sera limitée car une partie de la CSG entre dans le revenu imposable. Cela se traduira par une augmentation de l'impôt sur le revenu avec le risque de dépassement de seuils d'imposition donnant droit à des aides sociales !

La fiscalisation de la protection sociale est-elle « en marche » ?

À sa création la Sécurité Sociale était entièrement financée par les cotisations issues du travail qui sont du salaire socialisé. Mais le patronat n'a jamais accepté cet état de fait et a toujours trouvé des gouvernements complices pour transférer, via l'impôt, le financement de la Sécurité Sociale sur les ménages.

En 2015 les ressources de la Sécurité Sociale proviennent à 58 % des cotisations sociales, à 23 % de la CSG et à 12 % des impôts et taxes. En 1994 les cotisations sociales représentaient près de 80 % des ressources, les impôts et taxes autour de 1 % et la CSG environ 2 %...

Les cotisations sociales constituent un élément du salaire immédiatement transformé en prestation par la Sécu : pension, maladie, allocation etc.

La cotisation est, comme le salaire direct, prélevée sur la valeur ajoutée, c'est-à-dire les richesses produites par les salariés ; augmenter les cotisations sociales c'est augmenter les salaires et faire reculer le profit. On a ainsi une opposition entre salaire et profit : quand l'un avance, l'autre recule.

Pour rappel

Contrairement au discours gouvernemental qui affirme que la France n'a pas les moyens, rappelons quelques faits car notre pays n'a jamais été aussi riche :

- La fortune des 500 Français les plus riches a été multipliée par 7 en 20 ans

- La France est Championne d'Europe 2016 du versement de dividendes aux actionnaires : 56 milliards distribués
- Le produit intérieur brut qui est la richesse produite par les travailleurs en un an atteint les 2 200 milliards d'euro contre 1 300 en 1997
- D'autres solutions existent pour trouver plusieurs milliards à affecter aux politiques publiques et aux besoins sociaux (CICE, niches fiscales, taxes sur les transactions financières,...)

Suppression de la CSG : l'Union Fédérale des Retraités des Transports CGT a lancé le débat

« Le 29^e congrès de l'UFRT (2016) a décidé à l'unanimité de mandater sa nouvelle direction pour adresser à la Confédération un courrier demandant l'ouverture de débats en vue de la suppression de la CSG rappelant que le financement de la protection sociale doit reposer sur le principe de la cotisation telle que définie par la Conseil National de la Résistance.

L'UFRT rappelle que dès la création de la CSG la confédération CGT a considéré cette nouvelle « contribution » comme un impôt supplémentaire touchant même ceux qui ne sont pas redevables de l'impôt sur le revenu.

L'UFRT rappelle que la Sécurité Sociale constitue le socle sur lequel repose la protection sociale de la naissance à la mort. Cette couverture doit être étendue à l'ensemble des risques encourus tout au long de la vie ;

Considérant les principes qui ont défini son financement à partir du salaire et sa gestion par les représentants élus des assuré-e-s sociaux et de l'État ;

Considérant l'attachement profond du monde du travail à ce système de protection sociale et le devoir qui en découle pour le pouvoir politique d'assurer sa pérennité dans le respect de ses principes fondateurs ;

Considérant que les mesures prise depuis plusieurs années, en particulier en matière de financement, conduisent notamment à une remise en cause des droits servis et à une fiscalisation préjudiciable aux droits des salarié-e-s et de leur famille ;

Considérant que les salarié-e-s paient à travers la CSG la majorité des recettes liées à ce prélèvement et que les retraité-e-s en particulier, sont dans ce domaine assujettis à la double peine puisqu'après avoir été prélevés sur leur salaire, ils sont à nouveau sur leurs pensions.

L'UFRT exige la suppression de la CSG et son remplacement par un système de cotisations prenant en compte l'ensemble des richesses créées y compris celles provenant de la mise en œuvre des nouvelles technologies. Les revenus financiers doivent également contribuer au financement de la Sécurité Sociale. »



Michel Wagnez
Secrétaire
de l'USRAF CGT

Où vont les profits générés par les salarié(e)s ?

Les cadeaux faits aux riches avec la suppression de l'ISF vont disparaître dans les paradis fiscaux révélés par les journalistes d'investigation dans les « Paradise Papers ».

Le blocage des retraites, la fiscalisation des cotisations sociales vont servir à garnir les « bas de laine » de ces mêmes riches « légalement » transférés dans les paradis fiscaux et non à améliorer le sort des salariés actifs et retraités pas plus qu'à répondre à la misère grandissante.

Dimanche 22 octobre 2017, à CHÂTEAUBRIANT



Saint-Nazaire Maville

Le premier hommage spontané aux 27 fusillés de Châteaubriant...

Photo le dimanche 26 octobre 1941, quatre jours après l'exécution de 27 otages

Hommage aux 27 français, nos camarades, nos frères, détenus au camp de Châteaubriant qui, il y a 76 ans, furent remis, les mains liées, par leurs geôliers vichystes à leurs assassins nazis et conduits à la carrière de la Sablière pour y être massacrés.

Alignés face à leurs bourreaux, ils chantaient la « Marseillaise ». Quand l'officier allemand commanda « FEU » ! Ils tombèrent en criant une dernière fois : Vive la France ! ». Le sacrifice de nos martyrs ne devait pas être vain.

De cette terre de Châteaubriant de la Bretagne historique et du pays de la Mée (marches de Bretagne) que ces grands français refusant de vivre à genoux ont baignée de leur sang ont surgi une volonté de lutte et une flambée d'héroïsme : gagnant de proche en proche, se propageant comme un incendie que rien ne peut arrêter, elles ont fini par chasser à coups de bottes hors de France l'envahisseur allemand, qui capitulera sans conditions le 8 mai 1945.

Châteaubriant ! Premier massacre collectif de patriotes livrés aux nazis par le traître du Comité des forges et de la banque Worms PIERRE PUCHEU qui établit la liste, approuvée par le gouvernement criminel de PH. PETAIN.

Sanglante illustration de l'ignominie des uns et de la grandeur des autres, fidèles à leurs Patrie, à leur idéal, à leur classe, à leur Parti !

L'écho de la fusillade de Châteaubriant ne s'éteindra plus elle est la flamme de la Résistance, la France, qui n'a pas accepté leur massacre, n'oubliera pas leur exemple.

IL Y A DES MORTS QUI NE MEURENT JAMAIS.

C'étaient des ouvriers, des intellectuels, des étudiants, des militants, des élus du peuple. Par tout leur passé d'honnêteté, de travail, de devoir et de lutte, ils étaient préparés au sacrifice. La mort parachevait, couronnait, continuait leur vie.

Le plus âgé, Titus Bartoli, instituteur, avait 58 ans, le plus jeune, Guy Môquet 17 ans à peine, étudiant, les élus Charles Michel député de Paris, Maurice Gardette conseiller municipal de Paris, Jean Grandel Maire de Gennevilliers, Jules Aufret, conseiller général de la Seine qui laissait trois orphelins

Les syndicalistes Timbault, Pourchasse, Poulmarch, Vercruysee, Granet. les autres militants ouvriers : Barthélemy le cheminot, Bastard le métallo, Kerivel le marin, Le Panse, Tellier et Lefebvre père de quatre enfants

Les intellectuels : Bartoli, Laforge et Bourhis instituteurs

Guéguen, professeur, Maire de Concarneau, Tenine et Pesqué médecins, Rennelle ingénieur, Claude Lalet étudiant, Delavacquerie 20 ans, Émile David 19 ans et le professeur Huynh-Kuong vietnamien mort pour la France et pour la liberté.

Ces 27 fusillés, ces 27 communistes entrés dans la légende et dans l'histoire, étaient les hommes nouveaux, trempés par des années de luttes au service du Peuple et de leur Parti.

C'était des membres de la grande famille communiste que leur abnégation et leur courage avaient poussés au premier rang et qui s'y sont maintenus jusqu'au bout.

En désignant comme otages et les poussant au poteau d'exécution nazi le ministre de PETAIN Pierre PUCHEU, savait ce qu'il faisait. Ce n'est pas par hasard que la moitié des fusillés du 22 octobre 1941 était composée d'ouvriers syndicalistes d'une riche expérience, possédant la confiance de la classe ouvrière, car il faut des dizaines d'années pour former un TIMBAULT, un MILCHELS, un POULMARCH...

PUCHEU comptait décapiter le mouvement ouvrier ! Il s'est trompé le représentant du patronat. Il ne connaissait pas la pensée de BALZAC :

« De toutes les semences confiées à la terre, c'est le sang des martyrs qui donne la plus prompte moisson ! ».

Le peuple répondit : « Vengeons nos martyrs ! Mort aux envahisseurs hitlériens ! Mort aux traîtres ! ».

Et les trains allemands déraillèrent, et les grenades éclatèrent dans les locaux allemands, et les Francs-Tireurs et Partisans tendirent leurs embuscades

C'est dans cette lutte ardente que se distinguèrent les DEBARGE et les FABIEN, les bataillons de la jeunesse avec Albert OUZOULIAS et Pierre REBIERE.

JAMAIS NOUS N'OUBLIERONS LES FUSILLÉS DE CHÂTEAUBRIANT ! Et nous associons dans notre souvenir les morts des nations alliées qui aidèrent à la libération de notre Pays. C'est pour la même cause que sont tombés soldats anglais et américains et ceux innombrables de l'Armée Rouge, qui d'une manière décisive contribuèrent au tournant de la guerre le 2 février 1943 dans les ruines de Stalingrad puis sans relâche à la victoire commune !

La lutte pour la PAIX et le désarmement doit être l'objectif du XXI^e siècle et le plus tôt sera le mieux.

Notre ami et camarade Claude DAUBE est décédé



Nous avons été surpris par sa mort. Rien ne laissait présager ce terrible événement. Deux semaines avant, fidèle à son poste du mercredi, il collectait les frais de repas pour la réunion de la section des communistes de l'aéroport d'Orly. Claude nous laisse une image d'un camarade fidèle à ses engagements. Je l'ai connu dès mon entrée à la direction du matériel à Orly comme un militant CGT, comme délégué du personnel et aussi comme un président de la commission loisir et culture du comité d'établissement d'Orly Nord. Présent et tenace dans son rôle il avait à cœur sa tâche et défendait notre vision de la culture notamment la lecture. Il nous laissera aussi l'image anecdotique de « l'homme au chapeau ». Claude avait hérité de cette réputation dans la lutte pour la défense de nos neuf camarades injustement traînés devant les tribunaux. Claude est entré dans le tribunal avec toute la délégation de soutien. Le juge le voyant couvert de son éternel chapeau feutre l'a interpellé « *hep ! vous l'homme au chapeau vous être prié de vous découvrir* », Claude dit « *je suis désolé monsieur le juge mais j'ai des difficultés avec mon bras pour le tenir* » le juge s'apercevant que notre ami était infirme pris une mine déconfite et n'insistât pas. Claude avait contracté la poliomyélite étant jeune. Une dure épreuve qui le laissa handicapé. Pour autant, il est toujours resté positif, n'est

jamais resté isolé et a partagé avec ses camarades une vie militante, syndicale et politique très riche. Il était impliqué dans sa municipalité de Chilly Mazarin, ville où il était apprécié.

Claude, merci pour ta présence et ton travail que tu as offert en solidarité, partout où tu as pu te rendre utile à l'Humanité !

Francis Martin

Secrétaire de l'Union Locale CGT d'Orly Aéroport

Assemblée générale DE LA SECTION PARIS



L'assemblée générale de la section Paris s'est tenue le 12 octobre chez notre camarade Nathan Zederman qui nous a accueillis suite aux difficultés à trouver une salle à cette période.

Le collectif, qui a réuni 8 camarades, a permis des échanges autour des principaux thèmes du rapport du Secrétaire de section (voir : <http://www.retraites-cgt-af.fr/15.html>) Évolution internationale défavorable à la paix et aux acquis sociaux, fragilisation des accords en Europe avec le Brexit et la tentative d'indépendance de la Catalogne, poursuite de la politique d'austérité impulsée par l'Allemagne, bilan social et économique des années Hollande, recul des droits syndicaux avec les lois dites « El Khomri » et « Macron », recul des libertés et criminalisation des luttes populaires, politique du nouveau gouvernement remettant en cause les droits acquis les aides et le pouvoir d'achat de toutes les catégories sociales

hormis les plus riches bénéficiant de réductions d'impôts et de cotisations sociales... et surtout attaque frontale contre le pouvoir d'achat des retraités avec la hausse de la CSG début 2018.

Une attention particulière a été consacrée aux difficultés générales à renforcer le syndicalisme retraité parmi les personnels de la Compagnie en situation de préretraite ou PDV. Le point positif concerne le bilan de l'année écoulée avec une participation régulière aux manifestations ainsi que des distributions de notre journal à la cantine du Commercial France. Après l'élection du nouveau collectif, un repas fraternel dans un restaurant du quartier a permis de poursuivre les échanges. Ce même restaurant où, il y a deux ans, nous fêtions les 91 ans de Claude Kahn.

Bernard Robin,
Secrétaire de la Section de Paris de l'USRAF CGT